



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Maison de la Fraternité
10, rue du Lavoir
83 340 LE CANNET DES MAURES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre d'Administrateurs en
exercice : **13**

Effectif légal : **7**

Ayant pris part à la
délibération : **8**

Date de la convocation :
8 octobre 2025

Visa du contrôle de légalité
le : 22/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize du mois d'octobre à dix-sept heures et quinze minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du Cannel des Maures, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à l'Hôtel de Ville du Cannel des Maures, sous la Présidence de Mme Claudine BOTRINI, Vice-présidente.

Présents : Mmes Claudine BOTRINI – Vice-présidente, Claudine DUDON, Nathalie TITEUX, Marie-Mathilde SEIGNAT, Marie-Claude CAPPA, Suzanne DESMAZURES, Gisèle CANTINIEAU HERIN, Noëlle RAFFAELLI,

Absents excusés : M. Jean-Luc LONGOUR – Président, Mme Sophie MARCO, M. Robert BAILE.

Avaient donné procuration :

Mme Jasmine MORETTI à Mme Claudine BOTRINI
M. Michel TRANNOY à Mme Suzanne DESMAZURES

Invité : M. Alain ANDANSON, Directeur de l'Agence Transition

Codification Nomenclature ACTES : **8.2**

SÉANCE EN DATE DU : 16 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N°19/2025

OBJET : Rapport de présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R123-1 et suivants

Considérant l'Analyse des Besoins Sociaux, démarche obligatoire, consistant en la réalisation d'un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social au Cannel des Maures ;

Considérant la mission d'accompagnement à la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux confiée par le CCAS à l'Agence Transition ;

Considérant le diagnostic sociodémographique réalisé par l'Agence Transition au moyen de données statistiques mais aussi d'enquêtes auprès de la population ou encore dans le cadre d'ateliers auxquels ont participé les principaux partenaires du CCAS ;

Considérant les différentes thématiques étudiées dans le cadre du diagnostic sociodémographique :

- Familles, Enfance, Jeunesse
- Santé, Grand Âge, Handicap
- Cadre de vie, Logement
- Activité économique, emploi, insertion professionnelle
- Revenus, Pauvreté, Précarité

Considérant que l'ABS doit faire l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'administration ;

Considérant la présentation des résultats de l'ABS réalisée par M. Alain ANDANSON, Directeur de l'Agence Transition ;

Le Conseil d'administration,

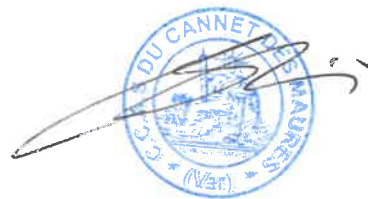
Après en avoir délibéré,

Prend acte des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux

Fait et délibéré à Le Cannet des Maures, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La Vice-présidente,
Pour extrait certifié conforme,



Mme Claudine BOTRINI.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

en Préfecture du Var le 22/10/2025

De la publication le 23/10/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.